



## Assemblée communale ordinaire du 23 avril 2026

### Point 2.1.

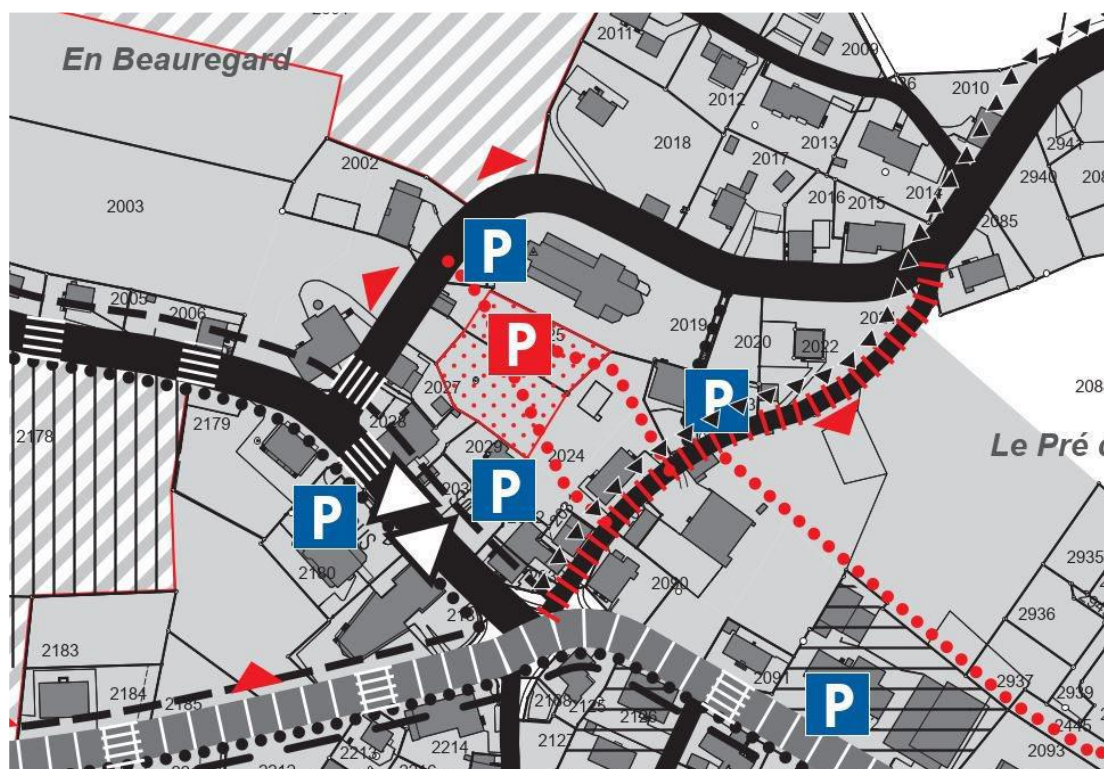
## Projet de stationnement et place de jeux « Petite école »

### 1. Contexte et objet

La Commune de Treyvaux connaît des problèmes de stationnement notamment lors de manifestations dans la localité. Plusieurs projets vont réduire un certain nombre de places de stationnement au centre du village (réaménagement de l'arrêt de bus, aménagement d'une place de jeux devant la petite école).

Par conséquent, conformément à son Plan Directeur Communal, les autorités communales souhaitent réaliser un nouveau parking près de l'église.

Extrait du plan directeur communal de Treyvaux



Un projet de parking a été élaboré et soumis préalablement au Service de la mobilité (SMo) avant d'engager toute procédure.

### Plan – avant-projet



Dans ce contexte, un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour répondre aux demandes du Service de la mobilité (SMo). Nous devons fournir une première étape de faisabilité, c'est-à-dire :

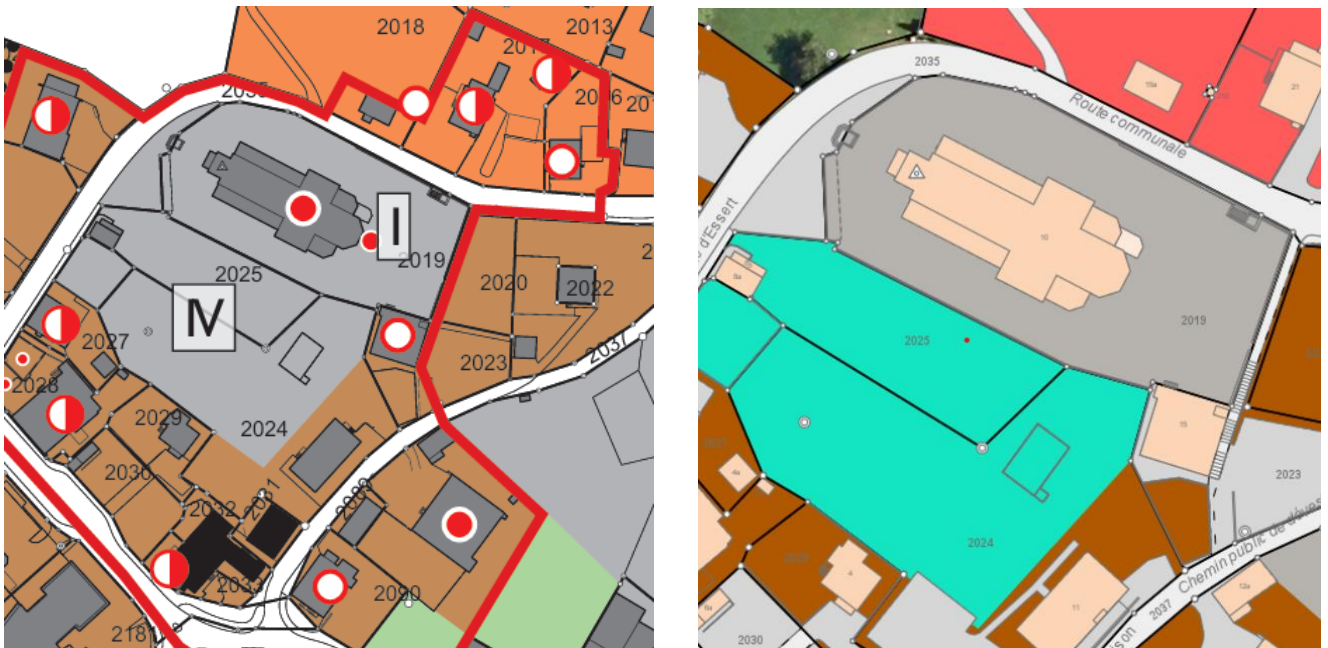
- déterminer les besoins spécifiques en stationnement de la commune ;
- justifier le nombre de places de parc à prévoir sur ce nouveau parking ;
- faire correspondre le projet au Plan Directeur Communal ;
- respecter les normes ad hoc (dimensions, pentes, accès, mobilité douce, etc...).

Ce projet de parking collectif serait réalisé sous l'église.

La prise de position du SMo montre la difficulté de réaliser des parkings dans le contexte actuel de réduction du trafic automobile. Le dossier accompagnant le nouveau projet de parking doit donc apporter de solides arguments pour justifier sa réalisation.

Lors de la dernière révision du Plan d'aménagement local (PAL), les deux parcelles qui se situent en dessous de l'église, parcelles d'environ 4'000 m<sup>2</sup> ont changé d'affectation. Elles sont passées de Zone libre (inconstructible), en Zone d'intérêt général. Ce changement nous permet d'y créer un parking collectif.

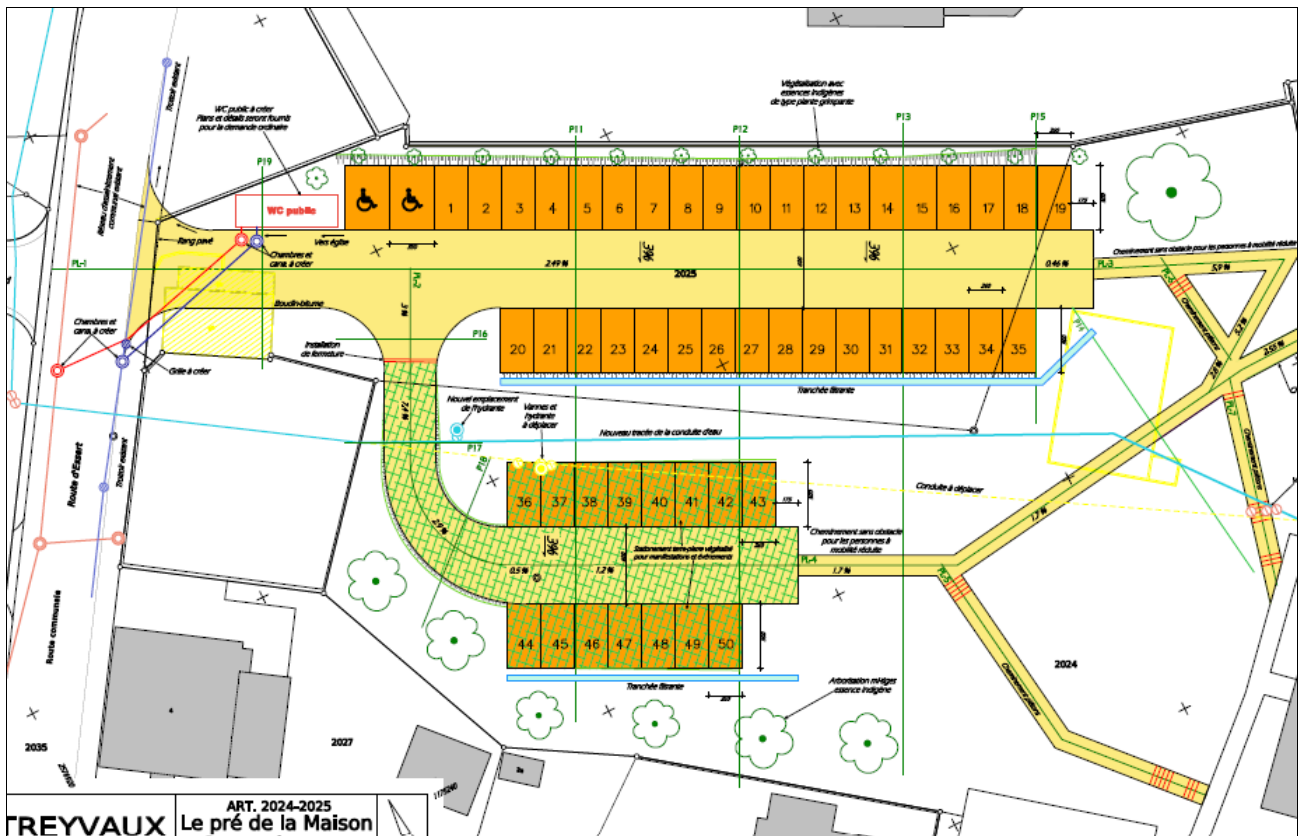
Extrait du Plan d'affectation des zones – PAL Treyvaux



La Commune est propriétaire de ces deux parcelles, mais elles ne sont constructibles que depuis 2017, l'année d'entrée en vigueur de la dernière révision du Plan d'aménagement local. Le bureau DeLtaGEO SA mandataire du projet d'enquête préalable a établi un dossier technique comprenant l'étude des besoins, diverses analyses avec les Services de l'Etat concernés, les résultats et possibilités d'aménagement.

Ce premier projet, accompagné de relevés topographiques et de plans d'implantation a été déposé en enquête préalable auprès des Services de l'Etat dans le courant du mois d'avril 2025.

Plan – enquête préalable



Les premiers retours de ces Service nous ont été communiqués à la mi-septembre 2025.  
 La demande de permis de construire sera publiée prochainement.

**2. Coûts**

Installation de chantier et travaux préparatoires	Fr.	16'000.00
Routes et places	Fr.	225'000.00
Nouveau tracé d'eau potable	Fr.	15'000.00
Canalisations et tranchées filtrantes	Fr.	20'000.00
Eclairage public	Fr.	30'000.00
Signalisation	Fr.	6'000.00
Plantations et surface verte	Fr.	24'000.00
Construction d'un WC public	Fr.	82'000.00
Place de jeux devant la Petite école	Fr.	276'000.00
Réfection de l'escalier attenant à la Petite école	Fr.	64'000.00
Honoraires d'ingénieurs, géomètre et enquête publique	Fr.	64'000.00
Divers et imprévus	Fr.	84'000.00
	Fr.	906'000.00
TVA 8.1 %	Fr.	73'386.00
Total de l'investissement proposé TTC	Fr.	979'386.00
<b>Arrondi à</b>	<b>Fr.</b>	<b>980'000.00</b>

### 3. Financement et charges annuelles

Le financement de cet investissement sera réalisé par un crédit bancaire

Total de l'investissement			<b>Fr.</b>	<b>980'000.00</b>
				<hr/>
Amortissement annuel				
Parking et escaliers	Fr. 623'000.00	2.5 %	Fr.	15'575.00
Place de jeux Petite école	Fr. 357'000.00	3.0 %	Fr.	10'710.00
Intérêts bancaires		2.0 %	Fr.	19'600.00
				<hr/>
<b>Charges annuelles, première année</b>			<b>Fr.</b>	<b>45'885.00</b>
				<hr/>

### 4. Propositions

#### Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

#### Position de la Commission financière

En sa séance du 30 mars 2026, la Commission financière propose .....  
cet investissement.